



# Acrobat

## L'assurance-accident des 0-18 ans

- » A la garderie, dans la cour de récréation ou en classe, chez des amis, en voyage ou lors d'activités sportives, Acrobat, accompagne votre enfant sur le chemin de la vie en lui offrant toute la sécurité nécessaire.

Acrobat, l'assurance-accident des 0-18 ans proposée par le Groupe Mutuel Assurances GMA SA, comprend des couvertures indispensables pour faire face aux conséquences financières d'un accident, dans le monde entier.

### Trois niveaux de couverture à choix:

Acrobat<sup>eco</sup>, Acrobat<sup>light</sup> ou Acrobat<sup>standard</sup>

L'assurance-maladie obligatoire couvre les soins de base en cas d'accident. Les 3 niveaux de l'assurance Acrobat complètent la couverture accident de votre enfant de manière optimale, en vous permettant de choisir la solution qui correspond le mieux à vos attentes.

Les 3 niveaux prennent notamment en charge:

- l'aide et les soins à domicile;
- les frais de transport, de recherche et de sauvetage;
- la chirurgie esthétique;
- les frais de rattrapage scolaire;
- le remboursement des abonnements/forfaits de sport non utilisables;
- la libération du paiement de la prime en cas de décès ou d'invalidité de l'un des parents.

## Acrobat<sup>eco</sup>

Le confort hospitalier

Acrobat<sup>eco</sup> prend également en charge les frais d'hospitalisation en **division privée** dans toute la Suisse et octroie **le libre choix du spécialiste**. En cas d'accident, vous choisissez ainsi l'établissement le plus approprié pour votre enfant en lui garantissant le confort hospitalier.

## Acrobat<sup>light</sup>

Des capitaux en cas d'invalidité ou de décès

Acrobat<sup>light</sup> garantit la prise en charge d'une hospitalisation en **division commune** dans toute la Suisse, mais aussi:

- en cas d'invalidité, le versement d'un capital pouvant atteindre CHF 700 000.-;
- en cas de décès, le versement d'un capital de CHF 10 000.-.

## Acrobat<sup>standard</sup>

La protection étendue

Acrobat<sup>standard</sup> assure à votre enfant le confort de la **division privée** et lui garantit **le libre choix du spécialiste dans toute la Suisse**. Le Groupe Mutuel Assistance vous permet de voyager en toute tranquillité en organisant, en cas d'accident, toutes les démarches de rapatriement, le service de médecins à l'étranger, l'assistance juridique ou les services d'un interprète à l'étranger. Ainsi que:

- en cas d'invalidité, le versement d'un capital pouvant atteindre CHF 700 000.-;
- en cas de décès, le versement d'un capital de CHF 10 000.-;
- en cas d'hospitalisation, un montant de CHF 500.- vous sera octroyé directement, sans justification de frais.

## ➔ Prestations Acrobat<sup>eco</sup>, Acrobat<sup>light</sup> et Acrobat<sup>standard</sup>

Prestations	Acrobat <sup>eco</sup>	Acrobat <sup>light</sup>	Acrobat <sup>standard</sup>
<b>Hospitalisation en Suisse et à l'étranger</b>	Division privée	Division commune	Division privée
<b>Traitements ambulatoires</b>	Frais de traitements ambulatoires dans toute la Suisse		
<b>Médicaments limités et hors-liste</b>	Prise en charge illimitée		
<b>Aide et soins à domicile</b>	Maximum CHF 200.-/jour		
<b>Moyens auxiliaires et mobilier de maladie</b>	Frais de location et première acquisition de meubles pour malades Frais de location ou de remplacement (valeur à neuf)		
<b>Frais de transport, de recherche et de sauvetage</b>	Maximum CHF 50 000.-/cas		
<b>Chirurgie esthétique</b>	Maximum CHF 20 000.-		
<b>Frais de rattrapage scolaire</b>	Maximum CHF 3000.-		
<b>Abonnement de sport</b>	Maximum CHF 500.-/cas		
<b>Libération du paiement de la prime</b>	Prise en charge du paiement des primes en cas d'invalidité ou de décès de l'un des parents, jusqu'à la fin du contrat ou lorsque l'assuré atteint 18 ans		
<b>Validité territoriale</b>	Monde entier		
<b>Accident à l'étranger</b>	Rapatriement de la dépouille mortelle, maximum CHF 10 000.- Frais de transport de proches parents en cas d'hospitalisation de plus de trois jours		
<b>Capital en cas de décès</b>		CHF 10 000.-	
<b>Capital en cas d'invalidité</b>		Capital progressif jusqu'à CHF 700 000.-	
		+	
<b>Capital en cas d'hospitalisation</b>		CHF 500.-/année	
<b>Assistance à l'étranger</b>		Assistance et rapatriement: Groupe Mutuel Assistance	

groupemutuel

Groupe Mutuel Holding SA Rue des Cèdres 5 1919 Martigny 0848 803 111 / groupemutuel.ch

Sociétés de Groupe Mutuel Holding SA: Avenir Assurance Maladie SA / Easy Sana Assurance Maladie SA / Mutuel Assurance Maladie SA  
Philos Assurance Maladie SA / SUPRA-1846 SA / AMB Assurances SA / Groupe Mutuel Assurances GMA SA / Groupe Mutuel Vie GMV SA  
Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP / Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie  
Fondation Opcion Libre Passage / Fondation Collective Opcion

